

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.139

L'An deux Mille Quatorze, le 6 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 octobre 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECO, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme Marie-José DAUZIDOU représentée par M. Patrick MARENGO  
M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX  
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Bernard GIRAUD

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

Madame Florence DEAU a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

RAPPORTEUR : M. le Député-Maire

VOTE : POUR : 31

CONTRE : 2

Les collectivités locales et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières, d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros, qui a été décidé par le gouvernement et qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer considérablement de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte le Bureau de l'Association des Maires de France a souhaité à l'unanimité, conduire une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation, et alerter solennellement les pouvoirs publics, sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et leurs entreprises. L'AMF, association pluraliste et démocratique, forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, n'est-elle que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient solennellement que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

La seule solution sera de procéder à des arbitrages douloureux, affectant les services publics locaux, ainsi que l'investissement, du fait des contraintes qui limitent nos leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses ; transfert continu de charges de l'Etat ; inflation des normes malgré le prétendu choc de simplification ; niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale toujours en hausse, en dépit de la « pause », maintes fois annoncée, mais jamais réalisée, comme le montre encore une éventuelle hausse de la taxe d'habitation pour certaines résidences secondaires...).

La Ville de Royan rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi, notamment dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics, actuellement en situation très difficile.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et elle pourrait encore retarder la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la Ville de Royan estime que les attaques récurrentes contre la gestion des collectivités, abondamment relayées par certains, sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la Ville de Royan :

#### SOUTIENT

les demandes de l'Association des Maires de France, à savoir :

- le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives inutiles, sources d'augmentation des dépenses,
- la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation, pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes, qui alourdissent les budgets des collectivités locales.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 12 novembre 2014

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENCO